

Objectifs pédagogiques

Basé sur les 9 principes généraux de prévention, cette formation permet aux salariés d'acquérir les connaissances nécessaires pour devenir acteur de la prévention au sein de l'entreprise.

Au travers d'exercices pratiques les stagiaires sont amenés à :

- Analyser leur situation de travail, afin de d'identifier les éléments de la situation de travail susceptibles de provoquer des dommages et proposer des pistes d'amélioration.
- Maîtriser les différentes techniques de manutention en s'appuyant sur les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Public

- Tous les salariés amenés à participer à la prévention au sein de son entreprise ou de son établissement.

Article L4121-1 du code du travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

1. Des actions de prévention des risques professionnels ;
2. Des actions d'information et de formation ;
3. La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Durée

- 2 jours (14h00)

Programme de formation

OUVERTURE DE LA FORMATION.

Présentation de l'animateur, des apprenants et de leurs attentes.

Présentation des objectifs, du programme, des méthodes pédagogiques et d'évaluations.

ÊTRE CAPABLE DE SE SITUER EN TANT QU'ACTEUR DE PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS SON ENTREPRISE OU SON ETABLISSEMENT.

1. Comprendre l'intérêt de la prévention :

- La démarche de prévention.
- La réglementation.
- Les statistiques.
- Les enjeux de la prévention.
- Les acteurs de la prévention.

2. Connaître les risques de son métier :

- Mécanisme d'apparition du dommage.
- Les différentes atteintes à la santé :

Acteurs de Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur industrie, bâtiment et commerce

- Définition de l'accident de travail.
- Définition de la maladie professionnelle.
- Les risques du secteur d'activité.

ÊTRE CAPABLE D'OBSERVER ET D'ANALYSER SA SITUATION DE TRAVAIL EN S'APPUYANT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN, AFIN D'IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES ATTEINTES À LA SANTÉ SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUES.

1. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

- Anatomie / pathologie.
- Les TMS : définition et biomécanique du trouble musculo-squelettique

2. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :

- Analyse d'une situation de travail.
- Travail prescrit/ travail réel.
- Les déterminants de la situation de travail susceptibles de provoquer les atteintes à la santé.
- Approche globale et systémique.

ÊTRE CAPABLE DE PARTICIPER À LA MAÎTRISE DU RISQUE DANS SON ENTREPRISE OU SON ETABLISSEMENT.

1. Proposer des améliorations de sa situation de travail :

- En adéquation avec les 9 PGP.
- Approche organisationnel.
- Approche technique.
- Approche humaine.

2. Faire remonter l'information aux personnes concernées.

- Utilisation des procédures et des outils de communication interne à l'entreprise.

EPREUVE CERTIFICATIVE DU MODULE PREVENTION.

- Observer, décrire une situation de travail, repérer les dangers, les risques, proposer des mesures de correction/ piste d'amélioration et identifier l'interlocuteur.
- L'apprenant devra remplir la grille d'analyse d'une situation de travail INRS.

SE PROTÉGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET D'ÉCONOMIE D'EFFORTS.

- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts.
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Technique de manutention.

EPREUVE CERTIFICATIVE DE MANUTENTION.

MISE EN SITUATION

- L'apprenant devra manipuler / manutention en appliquant les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Bilan et évaluation de la formation.

PRAP – IBC

Acteurs de Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur industrie, bâtiment et commerce

Méthodes et moyens Pédagogiques

- Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercices d'application
- Découverte, exposé, participative, applicative (exercice d'application avec mise en situation).
- Les exercices d'application concernant l'analyse des risques se feront sur les situations réelles de travail de l'entreprise ou de l'établissement. **Objectif : être au plus près de la réalité et du contexte de l'entreprise ou de l'établissement.**

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation formative et certificative : seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation (14 heures) et reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat PRAP. Évaluation finale via fiche INRS.

Délivrance d'un certificat d'« acteur PRAP IBC », valable au maximum 24 mois, après participation active à la formation et ayant satisfait à l'évaluation continue. Une attestation de fin de formation sera remise en fin de formation.